

# COMMUNIQUE



Le 29 avril 2014

## Assemblée Générale Mixte de Groupe Eurotunnel SA du 29 avril 2014

- **Approbation de toutes les résolutions soumises au vote**
- **Augmentation de 25% du dividende**

L'assemblée générale mixte de Groupe Eurotunnel SA, qui s'est tenue à Coquelles (Pas-de-Calais) aujourd'hui mardi 29 avril 2014, a réuni 63,76% du capital de la société. La totalité des résolutions soumises au vote par le conseil d'administration a été approuvée<sup>1</sup>.

L'assemblée générale ordinaire de Groupe Eurotunnel SA, après avoir approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés, a voté le versement d'un dividende de 15 centimes d'euro par action, soit une augmentation de 25% du dividende versé l'année dernière et approuvé le renouvellement de Monsieur Jacques Gounon, de Monsieur Philippe Camu, de Madame Patricia Hewitt, de Monsieur Robert Rochefort, de Monsieur Philippe Vasseur et de Monsieur Tim Yeo en qualité d'administrateurs.

L'assemblée générale a très largement plébiscité la transformation de la société en société européenne, ainsi que la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux, sur laquelle les actionnaires étaient consultés, conformément au Code Afep/Medef.

**Jacques Gounon, Président-directeur général de Groupe Eurotunnel SA**, a déclaré :  
« *Je remercie tous les actionnaires qui, par leurs votes très clairs et leur fidélité soutiennent la stratégie long terme du Groupe et manifestent leur intérêt pour la vie de notre entreprise.* »

---

<sup>1</sup> Le détail des votes résolution par résolution sera disponible prochainement sur le site Internet du Groupe, dans la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale mixte de Groupe Eurotunnel SA :

<http://www.eurotunnelgroup.com/fr/actionnaires-investisseurs/assemblees-generales/AG-2014/>